

PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Pointe-Claire

AVIS PUBLIC

SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL
BUDGET 2010

Avis public est, par les présentes donné par le soussigné, greffier de la Ville de Pointe-Claire, de ce qui suit :

- 1° **Le 14 décembre 2009**, à 19 h 30, dans la salle réservée aux séances du conseil municipal, située à 451 boulevard Saint-Jean à Pointe-Claire, le budget de la Ville de Pointe-Claire pour l'année 2010 et le Programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012 doivent être adoptés par le conseil municipal;
- 2° Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur ce budget ou sur ce Programme triennal d'immobilisations;

Donné à Pointe-Claire, ce 25^e jour de novembre 2008.

PROVINCE OF QUEBEC
Ville de Pointe-Claire

PUBLIC NOTICE

SPECIAL COUNCIL MEETING
2010 BUDGET

Public notice is hereby given by the undersigned, City Clerk of the City of Pointe-Claire, as follows:

- 1° **On December 14, 2009**, at 7:30 p.m., in the council chamber located at 451 Saint-Jean Boulevard, Pointe-Claire, the 2010 Budget and the 2010-2011-2012 three year Capital Investments Programme are to be adopted by the council;
- 2° At that sitting, the deliberations of Council and the question period must deal exclusively with this budget or the three year Capital Investments Programme.

Given at Pointe-Claire, this 25th day of November 2008.

Danielle Gutierrez
Greffière adjointe / Assistant City Clerk